

Questions orales

M. Trudeau: Monsieur le président, quant au premier point, je voudrais assurer le député que le gouvernement fédéral n'a aucun désir de reprendre avec précipitation les débats constitutionnels. A mon avis, il est important pour moi de l'affirmer, à cause de manchettes éventuelles et des interprétations qui seront prêtées à cette rencontre. J'ai toujours dit, et je le répète, que si le gouvernement du Québec veut que soit rouvert le dossier constitutionnel, nous sommes disposés à le faire, mais ce n'est pas dans le but de tenir de nouvelles conférences constitutionnelles qui n'aboutiraient à rien que je rencontre le premier ministre aujourd'hui.

Quant au pétrole, je soupçonne qu'on en traitera probablement dans le sens dont le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources vient de parler, mais je n'en sais rien pour le moment.

[Plus tard]

RENCONTRE DU PREMIER MINISTRE AVEC SON
HOMOLOGUE DU QUÉBEC—ON DEMANDE S'IL Y AURA
CONFÉRENCE DE PRESSE OU DÉCLARATION

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné que plusieurs députés sont grandement intéressés aux entretiens qu'il aura cet après-midi avec le premier ministre du Québec, est-ce que le très honorable premier ministre peut assurer la Chambre qu'il fera une déclaration à la suite de cette rencontre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le président, telle n'est pas mon intention. Le député pourra se reporter aux rencontres antérieures que j'ai eues périodiquement avec les premiers ministres des provinces à ce sujet. Il n'est pas coutume—et je n'ai pas l'intention de changer cette coutume—de donner des conférences de presse, ni même de révéler en détail le contenu de ces discussions.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il envisage une série de conférences constitutionnelles fructueuses et s'il va trouver d'autres moyens de résoudre les problèmes d'énergie qui se posent dans les provinces au lieu de les terrasser avec la mâchoire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: Est-ce une allusion biblique?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le député avait pris son écouteur au lieu de capter quelque mot d'esprit, il aurait peut-être compris ma réponse. J'ai dit que je n'envisageais pas une série de conférences constitutionnelles.

● (1200)

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE—LES MESURES ENVISAGÉES EN CAS
D'INTERRUPTION DES FOURNITURES

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A-t-il des projets d'urgence à court terme en cas d'interruption ou de réduction des fournitures de pétrole provenant de l'étranger ou de l'Alberta?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ignore si le député expose là le point de vue du parti conservateur progressiste, mais j'espère que son parti ne préconise pas le genre de mesures prises par le gouvernement conservateur progressiste de l'Alberta.

LA HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE—LES RÉPERCUSSIONS
AU QUÉBEC ET DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances et découle de sa réponse au chef de l'opposition. Comme il le sait, la hausse du prix du carburant aurait d'énormes répercussions sur l'industrie de la pêche des régions de l'Atlantique. J'aimerais savoir qui a ordonné l'étude mentionnée par lui. J'aimerais également savoir quels sont les objectifs de cette étude, quand le rapport en sera communiqué au Parlement et quelle décision elle entraînera de la part du gouvernement.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué au chef de l'honorable représentant que j'avais demandé qu'on procède à une évaluation dans tout le pays des répercussions des mesures annoncées hier soir par mon collègue. En fait, ces études se poursuivent en permanence. Il ne s'agit pas d'une enquête précise mais d'une étude détaillée et continue que poursuit mon ministère.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Bon nombre de questions ont été posées au sujet des répercussions de la hausse du carburant sur les Canadiens à salaire modeste et sur l'ensemble de la population. Le chef de l'opposition a posé une question précise au ministre des Finances pour savoir si une étude avait été entreprise à ce sujet. Lorsqu'il est question d'une étude, on suppose que ceux qui en sont chargés ont reçu un mandat, qu'il s'agit d'une étude subventionnée et on s'attend à un rapport ainsi qu'à des recommandations. Mais dans sa réponse au député de South Shore, le ministre fait marche arrière en disant qu'il s'agit d'une surveillance constante. Il a délibérément fait à la Chambre une déclaration qui ne concorde pas avec la réalité et il cherche à donner l'impression qu'il est au courant des événements. Il est évident qu'aucune étude n'a été entreprise. On ne fait rien à ce sujet mais il cherche à éluder l'aspect important de ce problème avec des déclarations évasives comme celle-là.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prévois d'autres questions supplémentaires là-dessus. La présidence accorde la parole au député de Waterloo-Cambridge.